

L'Autorité de régulation annule la gestion de l'eau pour Suez

Dossier de la rédaction de H2o
March 2019

Qui va gérer le marché de l'eau au Sénégal ? L'Autorité de régulation des marchés publics - ARMP, a annulé l'attribution provisoire de la gestion du secteur à Suez. La décision a été rendue publique le 8 mars. La Sénégalaise des Eaux - SDE, gestionnaire actuel, avait saisi l'Autorité. La société a obtenu gain de cause.

Une partie de la procédure d'attribution à Suez a été jugée contraire au "principe de transparence". C'est la conclusion de l'Autorité de régulation des marchés publics. L'attribution est donc annulée et l'autorité demande un réexamen des trois dossiers : SDE, Veolia et Suez par la commission du ministre de l'Hydraulique. Durant toute la procédure, la Sénégalaise des Eaux a constamment affirmé être la moins-disante et aurait dû être retenue. La commission d'attribution a toutefois décidé en octobre d'octroyer le marché à Suez à la faveur d'arguments et de performance selon les experts du ministre et le ministre lui-même, mais que l'ARMP a jugé opaques. La SDE, titulaire du contrat avec l'État depuis 22 ans, doit normalement cesser ses activités en juin. Contactée par RFI, l'entreprise n'a pas souhaité faire de commentaires, tout comme Suez qui dit suivre l'évolution de cette procédure. Le ministre de l'Hydraulique et la commission d'attribution du marché n'étaient pas disponibles pour répondre à nos questions.

Radio France Internationale (Dakar) - AllAfrica